

La bientraitance des personnes âgées à domicile

LA FORMATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les professionnels seront en capacité de :

- S'approprier les notions de prévention de la maltraitance et de promotion de la bientraitance dans le contexte spécifique du domicile.
- Comprendre le cadre législatif et réglementaire applicable aux services et interventions à domicile.
- Identifier les situations à risque de maltraitance propres à l'accompagnement des personnes âgées à domicile.
- Ajuster leur posture professionnelle afin de renforcer une démarche bientraitante au quotidien.
- Repérer les situations de maltraitance avérée, de vulnérabilité ou de conflits éthiques dans l'accompagnement à domicile.
- Analyser collectivement les situations complexes et adapter les pratiques professionnelles.
- Développer leurs capacités de réflexion éthique dans des contextes d'intervention isolée.

MÉTHODOLOGIE PÉDAGOGIQUE

- Un questionnaire préalable à la formation sera adressé à chaque stagiaire pour identifier les attentes de chacun, et inviter à proposer des situations vécues.
- Un apport théorique se fera par le biais d'un support pédagogique.
- Une pédagogie active et expérientielle. La formation repose sur l'analyse de cas concrets afin de faciliter la compréhension et l'appropriation des concepts abordés et permettre l'échange sur les pratiques de chacun des stagiaires.
- Évaluation des connaissances réalisée au moyen d'un quizz de connaissances.

LE PROGRAMME

Module 1 : Prévenir la maltraitance dans l'accompagnement des personnes âgées à domicile

- Définition de la maltraitance appliquée au secteur du domicile
- Typologie des maltraitements dans le cadre du maintien à domicile
- Maltraitance et Code pénal : responsabilités individuelles et professionnelles
- Spécificités de la maltraitance « ordinaire » au domicile
- Facteurs de risque liés à l'isolement, à la charge émotionnelle et aux conditions d'intervention
- Gestion des situations de crise et des situations de maltraitance avérée au domicile
- Rôle du lanceur d'alerte, signalement et saisine de la Défenseure des Droits

Module 2 : Développer une culture de la bientraitance dans les services d'aide et de soins à domicile

- Obligations réglementaires issues du CASF applicables aux services à domicile
- Droits et libertés des personnes âgées accompagnées à domicile
- Place des instances éthiques et de réflexion professionnelle dans le secteur du domicile
- Organismes d'alerte, de contrôle et de surveillance
- Recommandations de bonnes pratiques professionnelles adaptées à l'accompagnement à domicile
- Suivi et analyse des indicateurs de bientraitance dans les services à domicile

Module 3 : Faire vivre la bientraitance au quotidien dans l'intervention à domicile

- Construire une relation de confiance avec la personne âgée accompagnée
- Alliance avec les familles, aidants et proches dans un contexte parfois conflictuel
- La charte de bientraitance adaptée aux services à domicile
- Communication verbale et non verbale au domicile : respect de l'intimité et de l'espace privé
- Capacités d'écoute, d'observation et d'adaptation aux habitudes de vie de la personne
- Postures professionnelles et attitudes bientraitantes en situation d'intervention isolée

Module 4 – Analyse de pratiques et situations complexes à domicile

- Présentation de situations réelles ou à risque apportées par les participants
- Analyse collective des situations en sous-groupes
- Identification des enjeux éthiques, relationnels et organisationnels
- Échanges de pratiques entre professionnels animés par le psychologue intervenant
- Élaboration d'actions correctives et de pistes d'amélioration adaptées au domicile
- Rôle et missions du référent bientraitance dans les services à domicile
- Structuration et animation de la démarche bientraitance en lien avec l'éthique et la déontologie professionnelle

Durée :

2 journées – 14h00

Dates :

A définir

Horaires :

9h00-12h30/ 13h30-17h

Lieu :

Inter : Médiconseil Formation

Intra : dans votre ESSMS

Prérequis

Aucun

Public

Tout professionnel en relation avec la

Personne âgée en établissement.

Organisation et modalité

6 à 12 stagiaires en présentiel.

Délai d'accès

Nous contacter.

Intervenants

Psychologue spécialisé en gériatrie.

Évaluation

Évaluation à chaud réalisée au sortir de la formation à partir d'un questionnaire transmis à chaque stagiaire.

Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation.

Évaluation à froid 3 mois après la session.

TARIFS ET RENSEIGNEMENTS :

Cabinet MÉDICONSEIL FORMATION

Référente pédagogique :

Angélique CROCHET

☎ 05 59 71 45 29

angelique.crochet@mediconseil-formation.fr

Responsable de pôle formation :

Lise RANCHOUX

☎ 06 16 41 37 37

lise.ranchoux@mediconseil-formation.fr

Référente handicap :

Léa HELOU

☎ 05 59 71 45 29

contact@mediconseil-formation.fr

🌐 www.mediconseil-formation.fr

Si vous êtes en situation de handicap, pour les formations réalisées au sein de MEDICONSEIL, les locaux sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Pour les formations réalisées dans les locaux des clients, ce dernier est responsable de l'accessibilité de ses locaux. Nos formations sont accessibles à tout type de handicap. Afin d'adapter au mieux la prestation (rythme, contenu, supports...), merci de contacter :
notre **référénte handicap** par téléphone au 05.59.71.25.29 ou par email : contact@mediconseil-formation.fr